

DELIBERATION POUR L'AFFECTION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Nombre de membres en exercice 3
 Nombre de membres présents 3
 Nombre de suffrages exprimés 3
 Abstention

VOTES	
Pour :	3
Contre :	

Date de convocation : dimanche 20 janvier 2019

L'an Deux mille dix huit, Le Syndicat ,
réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de M. AGNESE .

Présents :

COLINET ROBERT, SILVESTRI GISELE, AGNESE MICH

Secrétaire(s) de séance : Mme SILVESTRI

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018
- constatant que le compte administratif fait apparaître un

excédent de 11 330.34

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	0.00
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	0.00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	22 446.95
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	0.00
RESULTAT DE L'EXERCICE :	0.00
DEFICIT	-11 116.61
Résultat cumulé au 31/12/2018	11 330.34
A.EXCEDENT AU 31/12/2018	11 330.34
Affectation obligatoire	0.00
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0.00
Déficit résiduel à reporter	0.00
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	0.00
Solde disponible affecté comme suit:	0.00
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0.00
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	11 330.34
B.DEFICIT AU 31/12/2018	0.00
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	0.00

Présenté par Le président
à MOUGINS le 30/01/2019

Le président

Délibéré par Le Syndicat
à MOUGINS le 30/01/2019

Le président

DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018
--

Séance ordinaire du mercredi 30 janvier 2019

Nombre de membres en exercice 3

Nombre de membres présents 3

Nombre de suffrages exprimés 3

Abstention(s)

VOTES
Pour : 3
Centre

Date de convocation : dimanche 20 janvier 2019

Le Syndicat réuni sous la présidence de M. AGNESE
délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018
dressé par le président après s'être fait présenter le budget primitif,
le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	20 399.88			22 446.95	20 399.88	22 446.95
Opérations exercice		20 399.88	11 116.61		11 116.61	20 399.88
Total	20 399.88	20 399.88	11 116.61	22 446.95	31 516.49	42 846.83
Résultat de clôture				11 330.34		11 330.34
Restes à réaliser						
Total cumulé				11 330.34		11 330.34
Résultat définitif				11 330.34		11 330.34

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés :

COLINET ROBERT, SILVESTRI GISELE, AGNESE MICH


